

Période de questions

Séance ordinaire du 14 juillet 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Lyne St-Onge – 405, rue Maisonneuve</u> Qu'arrive-t-il avec les procédures entreprises concernant le terrain loué à 2M Ressources?</p>	<p>La mise en demeure a été transmise, procédure à suivre au niveau civil (en fonction de la reprise des tribunaux).</p>		Clos
<p><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u> Pourquoi, à la séance du 16 juin dernier, n'ai-je pas obtenu réponse à ma question adressée à madame Dufresne? Qui d'entre vous accepterait qu'un arpenteur délimite votre terrain en utilisant une fausse carte et des fausses cotes?</p>	<p>En attente de la réponse.</p>		Actif
<p><u>Julie Bouchard – 123, rue Mailloux</u> La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a-t-elle l'intention de réglementer l'usage des pesticides sur son territoire?</p>	<p>Un projet de réglementation des pesticides a été préparé en 2019 et a été présenté au comité sur l'environnement et le développement durable en septembre 2019, lequel appui la mise en place de cette réglementation. Le dossier sera présenté au conseil municipal.</p>		Clos
<p><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u> Est-ce que la Ville peut intervenir en recourant au service de génie-conseil dans les domaines de l'acoustique du bâtiment et du contrôle du bruit pour le Club de tir de L'Acadie et offrir à tous les plaignants qui le souhaitent la possibilité de faire des prélèvements sonores sur leur propriété de manière aléatoire?</p>	<p>Un mandat a été confié à une firme d'avocats afin de forcer l'exécution de l'entente de fermeture.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Mélissa Loïselle – 10, rue du Village-Boisé</u></p> <p>Dossier aqueduc rue du Village-Boisé</p> <p>1) Pourquoi avoir confirmé ce projet et qu'il n'a pas été réalisé en 2019?</p> <p>2) Pourquoi un nouveau sondage avec une augmentation des coûts d'environ 18% par rapport aux coûts fixés en 2019?</p>	<p>1) En 2019, nous avons réalisé les documents d'appel d'offres (plans et devis) et obtenu les approbations de travaux des ministères; Au printemps 2020, nous avons été en appel d'offres de travaux et la quote-part des travaux payables par la ville a été rendue disponible au PTI.</p> <p>2) Lors du premier sondage effectué auprès des résidents, nous avons basé nos calculs de coûts à partir d'estimés du projet; Suite à l'appel d'offres, les coûts soumissionnés se sont avérés plus élevés et nous avons dû alors sonder à nouveau les résidents pour valider s'ils étaient toujours d'accord avec le projet.</p> <p>Tous ces détails ont été transmis par lettre aux citoyens concernés le 22 juin 2020 et ils ont le loisir de communiquer avec le Service des infrastructures.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Diane Marchesseault – 101, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Pourquoi les séances de tirs extérieures se poursuivent après le 3 juillet 2020 au club de tirs de L'Acadie?</p> <p>Est-ce que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est intervenue en demandant une injonction afin de faire respecter la résolution no 2017-09-0616 pour mettre fin aux activités de tirs extérieurs?</p>	<p>Un mandat a été confié à une firme d'avocats afin de forcer l'exécution de l'entente de fermeture.</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Jean-Philippe Gervais – 444, rue Champlain</u></p> <p>La rue Champlain entre Loyola et St-Paul est la plus étroite de St-Jean, mais sert de voie de contournement à haute vitesse du boulevard du Séminaire, nuit et jour. C'est dangereux et rend la rue impraticable pour les résidents du quartier. Une pétition a été signée par plus de 600 citoyens, des lettres ont été envoyées aux médias locaux pour attirer l'attention sur le problème. Ça ne peut plus durer. Alors: piste cyclable, sens unique, bosses de vitesse, réduction de la limite de vitesse, surveillance policière accrue. Qu'est-ce que vous allez faire immédiatement pour régler la situation?</p>	<p>Mise sur pied d'un projet d'une zone pilote de 40 km/h et une étude de circulation sera faite.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Anne-Émilie Beaulieu – 444, rue Champlain</u></p> <p>En tant que résidente de la rue Champlain, je suis heureuse de constater que notre sécurité et celle des enfants du quartier, ainsi que notre exposition au bruit et à la vitesse causés par la circulation excessive, soit enfin un sujet sur lequel se penche sérieusement le Conseil municipal. Je vous en remercie. J'aimerais savoir si, au-delà du projet de piste cyclable estivale sur Champlain, quelles mesures de sécurité additionnelles sont envisagées pour limiter la circulation pendant les 9 autres mois de l'année?</p>	<p>Mise sur pied d'un projet d'une zone pilote de 40 km/h et une étude de circulation sera faite.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Gilles Hébert – 91, ch. du Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Il y a quelques semaines la compagnie d'analyse acoustique WSP, à la demande de la ville, avait installé des sonomètres en bordure du chemin Ruisseau Des Noyers afin d'évaluer le bruit des activités de tirs provenant du champ de tir de L'Acadie.</p> <p>Est-ce que les résultats ont permis à la ville de donner des constats d'infractions en vertu du règlement 0527 ou de toutes autres réglementations?</p>	<p>Les tests sont actuellement à l'analyse et la Ville attend les résultats.</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Danielle Traversy – 25, rue Saint-Hubert</u></p> <p>Alors que la majorité des villes au Québec a transformé leur centre-ville en zone piétonne pour aider leurs commerçants, pourquoi la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas réalisé un projet en ce sens?</p>	<p>Les commerçants de St-Jean ne sont pas favorables à ce genre de projet.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Sylvie Massicotte – 25, rue Saint-Hubert</u></p> <p>Question pour le Conseil : Projet de piste cyclable rue Champlain : Selon le sondage commandé par la Ville environ 675 personnes se sont montrées en faveur de ce projet en plus d'une pétition de 603 signatures. 890 personnes sont défavorables. Considérant ces résultats majoritaires pour ce projet, quand allez-vous le mettre en place?</p>	<p>Le Conseil n'a pas montré son aval au projet. Une zone de 40 km/h sera mise en place et une étude de circulation sera faite.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Denis Corbeil – 18, rue Létourneau</u></p> <p>1) Il y a eu une entente avec la ville et le champ de tir de L'Acadie pour que les activités du champ de tir cessent en juillet 2020. Cette entente qui incluait, entre autres l'achat d'un terrain, coûtait 12 millions \$, payé avec les taxes des citoyens. Compte tenu que le propriétaire du champ de tir, M Luc Ouimet, ne veut pas cesser les opérations de tirs; est-ce que les 12 millions ont entièrement été versés?</p> <p>2) Est-ce que la Ville connaît les raisons du propriétaire du champ de tir pour ne pas respecter l'entente conclue, signée et entièrement payée?</p>	<p>1) Oui, la Ville a versé les 12 millions \$.</p> <p>2) Poser la question au propriétaire du champ de tir.</p>		<p>Clos</p>
<p><u>Dominic Pétrin – 808, boul. St-Luc</u></p> <p>Ma question s'adresse au groupe des 9 qui a attribué une indemnité de 6 mois de salaire à la suite de la fin du contrat de l'ancien chef de cabinet de leur équipe. Avez-vous voté contre les intérêts de la ville ou pour les intérêts de Sylvain Latour et avez-vous accepté d'être instrumentalisé par Yvan Berthelot?</p>	<p>Aucune entité du groupe des 9 n'existe au conseil. L'ensemble du conseil municipal a pris cette décision.</p>		<p>Clos</p>